

Protocole Sanitaire destiné aux élèves du lycée Jean-Baptiste Schwilgué

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement du gouvernement et des annonces du premier ministre concernant la réouverture des lycées en « zone verte », le lycée a pris des dispositions garantissant les prescriptions émises par les autorités sanitaires. Le protocole ci-après les détaille et repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique : 1 mètre entre chaque personne, 4m² d'espace par personne, ne pas se saluer en se serrant les mains, par accolade ou en s'embrassant ;
- L'application des gestes barrière : lavage des mains, **port du masque obligatoire**, ventilation des locaux ;
- La limitation du brassage des personnes et notamment avec les élèves dès leur présence dans l'établissement (arrivées/départs, circulation, pauses) ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels ;
- La formation, l'information et la communication

Nettoyage, lavage des mains, ventilation et usage des locaux :

Le nettoyage avec des produits habituels et des produits virucides (points de contacts) conforme au protocole sanitaire du ministère de l'éducation nationale des salles, de leurs équipements et des sanitaires ainsi que le vidage des poubelles est assuré quotidiennement par les agents du lycée dès la reprise des cours en présentiel à partir du 04 juin 2020 :

Chaque apprenant s'engage à se laver les mains en respectant les consignes affichées :

- dès l'arrivée dans l'établissement
- avant chaque entrée en cours
- avant et après chaque repas ou pause boisson ou passage aux toilettes
- après s'être mouché ou avoir éternué
- avant de quitter l'établissement et dès l'arrivée à son domicile

Pour éviter la préhension manuelle des clenches, les portes des salles et des plateaux techniques devront rester ouvertes afin de pouvoir être manipulées avec le coude. Le groupe prendra en sus des actions sanitaires des agents de la collectivité, sous la conduite des professeurs, des dispositions pour ventiler les locaux en début de séance,

à chaque pause intermédiaire et pendant celle du repas ainsi qu'en fin de journée pendant 15 minutes ou davantage à chaque fois.

Equiperment personnel des élèves :

- **Le lycée fournira un kit de 2 masques réutilisables par élèves dès la rentrée du 04 juin 2020. Obligation de se présenter équipé de ces masques grand public de catégorie 1 pour la séquence journalière de cours.**
- **Préconisation de venir avec un flacon personnel de gel hydroalcoolique et des mouchoirs en papier**
- Possibilité d'apporter un repas tiré du sac et sa propre bouteille d'eau dans l'attente de la réouverture de la demi-pension et de l'internat dont la date n'a pas pu encore être fixée. La salle de restauration du lycée sera ouverte chaque jour de 11h30 à 13h30 afin de permettre aux élèves et personnels de prendre leur repas, l'utilisation du micro-ondes est impossible dans tout l'établissement et ne pourra en aucun être envisagé. Plusieurs sanitaires et lavabos permettront d'appliquer les gestes barrières et le lavage des mains. Un protocole sanitaire très strict devra être respecté à l'intérieur du réfectoire et en particulier le respect du sens unique de circulation. A ce titre, le foyer et la cafétéria ainsi que tout lieu au sein du lycée propice au brassage seront fermés jusqu'à nouvel ordre.
- Il est indispensable que chaque élève vienne avec ses fournitures personnelles (stylos, calculatrice, règle....) pour éviter strictement tout échange de matériel avec d'autres élèves ou apprenants.
- Eviter de porter des gants (sauf opérations ponctuelles et encadrées visant un nettoyage ou des travaux techniques ou salissants) qui sont des vecteurs important de contamination.
- L'ensemble des bancs de la rue (Bâtiment KLM), de la cour et du bâtiment A seront condamnés et il sera interdit de s'y asseoir.

Organisation de l'espace et circulation dans l'établissement :

- Les élèves devront rejoindre après leur entrée dans l'établissement l'emplacement dans la cour, dédié à leur classe, leur professeur viendra les mener en salle de classe après qu'ils se soient acquittés du lavage des mains ou à défaut par un nettoyage des mains au gel hydroalcoolique mis à disposition par l'établissement à l'entrée de celui-ci et dans la mesure du possible dans chaque salle de classe.
- Les salles et plateaux techniques seront organisés afin de respecter les distanciations physiques minimales, quitte à condamner certaines tables, chaises ou postes de travail.
- Les portes seront laissées ouvertes ou calées pour éviter de toucher leurs clenches. Les portes coupe-feu, cependant ne devront en aucun cas être calées. La sécurité contre le risque incendie ne saurait être entravé ni méconnu par le respect du protocole sanitaire, elle prime ainsi sur toute autre considération.
- Chaque personne, élève, formateur, agent, personnel doit s'assurer, lors des déplacements dans l'établissement, aux entrées et sorties, vers les sanitaires ou tout autre lieu, d'éviter tout contact avec d'autres groupes notamment d'élèves.
- Respecter scrupuleusement les sens de circulation, la signalétique et les marquages de distanciation mis en place par l'établissement d'accueil. Les plans de circulation seront affichés à l'entrée de chaque bâtiment, ils seront disponibles à l'accueil et au service de gestion pour consultation. De plus, les plans de

circulation seront joint aux élèves et à leurs parents tous destinataires de ce protocole sanitaire relatif au lycée.

- Porter un masque obligatoirement dès l'entrée dans l'établissement et durant toute la journée sauf durant la période de restauration. Il ne pourra être ôté que pour boire ou manger.
- Les élèves ne sont pas autorisés à rentrer seuls dans les bâtiments
- Respecter les horaires et modalités d'ouverture et de fermeture de l'établissement.

Sécurité sanitaire :

- Le lycée ne pourra pas accepter les élèves présentant des symptômes de contamination au coronavirus. En cas de température, de maux de tête, de toux et de difficultés respiratoires les personnes sont invitées à se signaler immédiatement au lycée Schwilgué et à rester chez eux. Ils doivent immédiatement se rapprocher de leur médecin traitant. Les parents sont d'ailleurs tenus de vérifier cela tous les jours pour leurs enfants.
- En cas de signe évocateur du coronavirus, l'élève devra immédiatement se signaler à son professeur qui contactera l'infirmière scolaire, celle-ci effectuera les diligences d'usage selon le protocole interne de gestion de cas Covid-19.
- En cas de forte affluence au niveau de l'infirmierie, l'élève sera pris en charge sous la surveillance d'un personnel du lycée dans l'attente de l'arrivée des parents et des consignes de l'infirmière scolaire.
- Il convient d'éviter totalement de se toucher le visage et en particulier la bouche, le nez et les yeux.
- Si vous devez tousser ou éternuer il faut le faire dans votre coude ou dans un mouchoir en papier qui sera immédiatement jeté.
- Si vous devez vous moucher ou cracher il faut utiliser un mouchoir en papier qui sera immédiatement jeté.

L'ensemble de ces mesures prises en fonction des décisions nationales de déconfinement permettra au lycée Schwilgué de vous offrir la possibilité de poursuivre votre cursus scolaire en toute sécurité.

Ce document est susceptible de modifications en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des futures recommandations nationales, régionales et locales sur la sécurité sanitaire.

Simone KESLER, proviseure